



Dossier presse

Des producteurs de porcs asphyxiés financièrement : du jamais vu dans l'histoire !

Intervenants :

Jacques JAOUEN, Président de la Chambre d'Agriculture du Finistère
André SERGENT, Vice-président de la Chambre d'Agriculture du Finistère
Jean-Marie MINGAM, Président des Jeunes Agriculteurs du Finistère
André QUENET, Secrétaire Général de la FDSEA du Finistère
Marie-France MARCHAL, Présidente de la MSA du Finistère

Quimper, le jeudi 17 janvier 2008

Une crise porcine européenne sans précédent !!

Les éleveurs de porcs sont pris dans un étau depuis septembre : un prix de l'aliment qui flambe et une diminution du prix payé aux producteurs.

Cours du porc : une stabilisation en Europe

Les cours, quelque soit le bassin de production, suivent les mêmes tendances : baisse en septembre/octobre et stabilisation depuis novembre suite à la mise en œuvre du stockage privé suivie des restitutions aux exportations.

Alors que la demande est présente au niveau mondial, c'est la parité euro/dollar qui désavantage les viandes issues de nos élevages à destination des pays importateurs comme la Corée et le Japon. Les restitutions aux exportations d'un niveau limité ne compensent que très partiellement la perte de compétitivité des exportations européennes, conséquence de la parité des monnaies avec la zone dollar. Avec une parité de 1,48, nos entreprises sont lourdement handicapées pour conquérir les nouveaux marchés, représentés par les pays asiatiques comme la Chine et l'Inde.

Les restitutions aux exportations obtenues au mois de novembre, nous permettent tout juste de conserver nos clients.

Prix de revient en progression

Les cours des céréales sont mondiaux. Leur prix ont donc évolué significativement sur toutes les places européennes avec un impact direct sur le prix de l'aliment (+55 % en 1 an).

Dans le contexte mondial (diminution de la surface agricole, accidents climatiques, développement des biocarburants) la fluctuation, des cours des matières premières est une nouvelle donnée à intégrer dans la gestion de nos exploitations agricoles. Nous en avons tous conscience !

Néanmoins, aucun expert n'avait programmé une évolution aussi fulgurante des cours pour 2007. La principale conséquence pour tous les consommateurs de matières premières, pour les productions animales par exemple, est une dégradation rapide des trésoreries. Et ceci d'autant plus que le prix de la viande est déconnecté du prix des matières premières.

Cette déconnection ne peut-être durable, aucune activité ne peut d'ailleurs dans la durée accepter des pertes aussi colossales. Une adaptation des prix est donc prévisible par l'application des principes fondamentaux du marché. Néanmoins, il faut convenir que la concurrence entre les bassins de production européens est réelle et bien comprendre que la production qui sera perdue ici sera faite par d'autres, selon d'autres règles qui nous échappent totalement.

Ainsi, il nous appartient de faire valoir nos nombreux arguments, pour le maintien d'une filière porcine professionnelle et dynamique sur notre territoire.

Les conséquences de cette crise au niveau européen

En Europe, les éleveurs naisseurs enregistrent de fortes pertes depuis juillet/août 2007 car ils ne trouvent pas d'engrais pour leurs porcelets, compte tenu des prix de l'aliment.

D'après les derniers recensements effectués par Inaporc, 250 000 truies ont été abattues en Europe depuis le début de cette crise. Ces abattages devraient se poursuivre et même s'accroître dans les prochaines semaines avec des effets sur l'offre pour la fin du 1^{er} semestre 2008.

En France, et plus particulièrement en Bretagne, l'élevage spécialisé moyen (250 truies) fonctionne sur le modèle naisseur-engrais. Ces élevages sont de plus en plus fortement touchés par la crise, car pour tout animal commercialisé (élevé depuis le mois de juillet) la perte moyenne est de 35 €.

Dégradation des trésoreries en France : du jamais vu !!

Source : bureau d'études Chambre d'Agriculture - Cer Finistère

Des pertes qui se cumulent

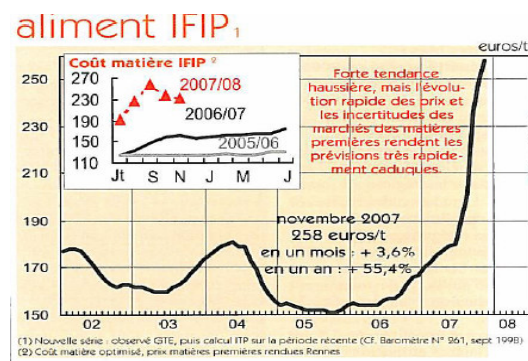
Sur l'ensemble de l'année 2007, avec un prix de base de 1,118 €/kg net, le prix payé producteur s'affiche à 1,25 € (prix de base + plus value). Dans le même temps, le coût de revient monte à 1,37 €/kg net avec un coût alimentaire à 0,81 €/kg net, basé sur un prix moyen de l'aliment à 207 €/tonne. La perte est donc estimée en moyenne à 11 €/porc.

Depuis septembre et davantage depuis novembre, la dégradation des trésoreries s'accroît. Alors que le prix du porc payé au producteur est à 1,20 €/kg, le coût de revient flambe avec un aliment du commerce à 260 €/tonne. Le coût de revient approche des 1,60 €/kg net.

Pour l'exploitation spécialisée moyenne du département cela correspond à une perte de 15 000 € par mois. De début septembre à aujourd'hui, la perte cumulée est estimée à près de 60 000 €.

Le prix de l'aliment : un obstacle

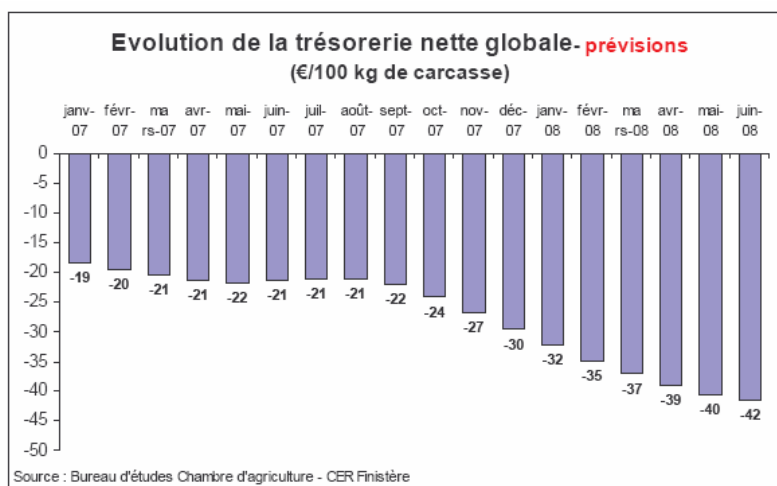
Avec une hausse de plus de 55 % du prix de l'aliment : la part du coût alimentaire dans le prix de revient est passé de 50 % à près de 60 %.



La crise actuelle : du jamais vu dans l'histoire. (cf le graphique ci-dessus). Son caractère imprévisible et brutal a et aura des conséquences économiques et sociales pour la production porcine.

Le besoin de trésorerie va doubler

Des prévisions ont été établies avec un prix du porc qui s'améliore à partir de février et un prix de l'aliment qui reste à son niveau actuel. La trésorerie nette globale avoisinait les -21 €/100 kg de carcasse jusqu'à la fin de l'été (TNG sur un an). Depuis septembre, les besoins augmentent fortement et devraient doubler d'ici l'été prochain. Il s'agit ici d'une moyenne.



Situation plus préoccupante chez les jeunes et les récents investisseurs

En 2006, le taux d'endettement était en moyenne de 66 %. Actuellement, ce taux serait remonté à 75 % et atteindrait 82 % à la fin du premier semestre 2008, dans l'hypothèse où la crise perdurerait.

Avant le début de la crise, 10 % des agriculteurs étaient déjà suivis dans le cadre la procédure des « agriculteurs en difficulté ».

Au moment des crises, les exploitations plus fragiles économiquement et financièrement, sont malheureusement les premières à subir de plein fouet ces effets.

Plusieurs catégories de producteurs sont concernées : les jeunes installés et les récents investisseurs.

Ces producteurs ont des taux d'endettement en moyenne plus importants et peu ou pas de ressources ou d'épargne « mobilisables » pour compenser les pertes. Ils sont donc plus fragiles financièrement. Or, si les jeunes générations de producteurs disparaissent, c'est l'avenir du bassin de production breton qui est remis en question.

Déjà 25 % des impayés à la MSA concernent les jeunes installés (- de 40 ans) qui représentent 20 % des éleveurs de porcs du Finistère.

La profession est donc très vigilante sur le suivi de ces dossiers qui sont très importants pour l'avenir de l'économie bretonne.

Le soutien de la profession

Depuis 4 mois, la profession travaille à l'obtention de solutions pour soulager les trésoreries des producteurs.

Ce qui a déjà été obtenu

Au niveau européen : les actions auprès des administrations ont permis d'obtenir le stockage privé : celui-ci a permis d'arrêter la spirale descendante des prix, puis les restitutions aux exportations.

Au niveau national : les membres de la filière porcine ont été sollicités pour apporter un soutien financier aux producteurs au travers de la CAT (Caisse d'Allègement des Trésoreries). Une enveloppe de 100 millions d'euros sera ainsi répartie entre les éleveurs sous forme de prêts.

Au niveau départemental :

- la MSA a accepté d'étaler les cotisations non salariées agricoles et/ou deux trimestres de cotisations salariées (part patronale) pour les personnes qui rencontrent des difficultés. Près de 250 exploitants ont demandé la mise en œuvre d'un plan de paiement des cotisations pour un montant global de 1,4 millions d'euros, soit un étalement demandé à hauteur de 80 % des impayés MSA dus à la crise porcine.
- les groupements de producteurs ont mis en œuvre des mesures de soutien qui leur sont propres.

Nos demandes complémentaires

Jean Marie Mingam, Président des Jeunes Agriculteurs du Finistère, a interpellé Jacques JAOUEN et le bureau de la Chambre d'Agriculture sur la gravité de la situation et l'insuffisance des mesures obtenues.

Aussi, lors d'une rencontre organisée à l'initiative de la préfecture suite à des interpellations de groupements, le syndicalisme et la Chambre d'Agriculture ont jugé primordial d'y participer. Ils ont alerté Gonthier Friederici, le Préfet du Finistère, sur l'urgence de trouver des mesures complémentaires et immédiates pour préserver les éleveurs les plus fragiles et trouver des solutions adaptées humainement et économiquement. Ils ont également annoncé la création d'une « cellule de crise ».

FAC : BESOIN D'UNE ENVELOPPE COMPLEMENTAIRE

Une enveloppe FAC (Fond d'Allègement des Charges) de 3 millions d'euros a été débloquée pour permettre une prise en charge des intérêts de certains prêts. Cette enveloppe est répartie au niveau national. Or, les besoins pour le département du Finistère sont estimés à 1,5 millions d'euros.

La profession demande donc une enveloppe complémentaire afin d'être au plus près des besoins des éleveurs. Il est également indispensable que ces fonds soient répartis entre les élevages dans les plus brefs délais.

UNE AIDE DIRECTE AUX TRESORERIES

La profession demande une aide directe à la trésorerie « de minimis » de 5000 à 7500€ qui permettrait d'attribuer une aide d'urgence aux éleveurs.

UNE PRISE EN CHARGE DES COTISATIONS MSA IMPAYEES OU LEUR REPORT

Il est toujours possible pour les éleveurs d'étaler les cotisations non salariées agricoles et/ou deux trimestres de la part patronale des cotisations sur salaires pour les personnes qui rencontrent des difficultés. Mais au vu de l'amplitude de la crise, les besoins pour ce premier semestre 2008 seront plus importants qu'en 2007.

Aussi, la profession demande un soutien de l'Etat pour une prise en charge des cotisations MSA impayées ou leur report.

Les producteurs peuvent déjà se renseigner, en demandant **le service recouvrement de la MSA au 02 98 85 79 79 ou en téléphonant au numéro vert « agriculteurs en difficultés » au 0800 100 733.**

La profession demande une mise en œuvre rapide de ces mesures.

Une cellule de crise : un dispositif d'urgence et d'anticipation

Mardi 15 janvier, Jacques JAOUEN Président de la Chambre d'Agriculture a mené une réunion départementale, réunissant des membres de la Chambre d'Agriculture, du syndicalisme, des groupements, des banques, des centres de gestion et de la MSA à **l'initiative du Président des Jeunes Agriculteurs.**

Lors de cette réunion, les partenaires des éleveurs présents ont pleinement souscrit à la démarche proposée par les Jeunes Agriculteurs d'ouvrir une « cellule de crise ». Cette cellule aura pour objectif **d'anticiper, d'éviter toute rupture technique, économique ou humaine, et d'organiser l'accompagnement des éleveurs avec ses partenaires et de la façon la plus individualisée.**

Les groupements ayant une connaissance de chaque exploitation, vont recenser, dès aujourd'hui, les élevages jugés ou déclarés en difficulté ou à risque. Ce travail de recensement démarre à partir d'une **fiche de liaison** commune à tous les groupements. Cette liste de producteurs sera ensuite transmise en retour et centralisée à la Chambre d'Agriculture en toute **confidentialité.**

Les membres permanents de la cellule de crise transmettront immédiatement ces fiches au centre comptable, dont relève l'éleveur, qui auront mission d'élaborer un diagnostic technico-économique et de réunir très rapidement une table ronde avec les principaux créanciers de l'éleveur. A l'issue de cette concertation, les préconisations partagées permettront de confirmer aux éleveurs l'assurance d'un accompagnement de ses partenaires.

Dans certaines situations, et à défaut d'accord, si des solutions alternatives s'avèrent nécessaires, elles devront là aussi être accompagnées sur tous les plans.

A l'issue de ce travail de concertation, il sera proposé d'intégrer ces dossiers :

- soit dans les procédures administratives pour avoir un accès aux aides et une prise en charge financière,
- soit de les engager dans une procédure de règlement amiable judiciaire auprès des Tribunaux de Grande Instance.

Les membres permanents de la cellule sont :

- la Chambre d'Agriculture, représentée par Alain HINDRE (élu) et Daniel MAZEAU (Directeur adjoint),
- la MSA, représentée par Marie-France MARCHAL (Présidente) et Philippe MEYER (Directeur).

A ces membres seront associés, pour faire point régulièrement, les partenaires :

- les groupements,
- les banques,
- les centres de gestion.

Le point « zéro » ou le gel souhaitable des créances en cas de restructuration financière sera à prendre en compte à compter de la date de la réalisation de la table ronde.

La profession veut agir par anticipation pour éviter les drames sociaux et financiers et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour trouver des solutions adaptées : humainement acceptables et économiquement durables.

Les membres de la filière porcine sont conscients de leur rôle dans l'économie bretonne. Autour de ces élevages aujourd'hui en difficulté, **gravitent nombre d'emplois directs et indirects, nombre d'entreprises qui par conséquent se trouvent à leur tour, également menacées. Les organisations professionnelles se positionnent de façon dynamique, dans la volonté de parer à des drames humains, au découragement de la jeunesse et à l'amointrissement de l'économie agricole, para-agricole et agroalimentaire du département du Finistère.** Les membres de la filière regrettent et déplorent l'immobilisme des pouvoirs publics face à de tels évènements économiques.

Le maintien de la production est primordial. Pour cela, nous voulons soutenir les jeunes installés, car sans eux, demain, il n'y aura plus de production et donc plus d'emploi. Déjà le syndicalisme jeune s'engage dans une réflexion sur l'avenir et l'organisation de la filière et invite chacun des acteurs à y contribuer.

L'ensemble des acteurs de la filière a pris des mesures à la hauteur de leurs moyens. Nous demandons donc à l'Etat d'accompagner ses producteurs, acteurs du dynamisme rural.